



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2020, 8 H TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE

Veuillez noter que cette séance sera enregistrée et sera éventuellement disponible pour visionnement à partir du site Internet de la Ville.

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE	
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2020-12-245
3.	ADOPTION – Règlement 236-14 pourvoyant à l'imposition des taxes afin de rencontrer les obligations de la ville, la tarification et les droits de mutation pour l'exercice financier 2021	2020-12-246
4.	ADOPTION – Règlement d'emprunt numéro B-294 décrétant un emprunt de 1 769 000 \$ pour pourvoir à des travaux sur le chemin de Brisach (Phase 2)	2020-12-247
5.	AUTORISATION DE PAIEMENT – Quote-part pour l'année 2021 – M.R.C. Thérèse-De Blainville	2020-12-248
6.	AUTORISATION DE PAIEMENT – Quote-part provisoire pour l'année 2021 – Communauté métropolitaine de Montréal	2020-12-249
7.	ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2021 – Régie d'assainissement des eaux Rosemère/Lorraine	2020-12-250
8.	ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2021 – Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	2020-12-251
9.	AUTORISATION PAIEMENT – Contribution financière supplémentaire – COVID-19 – Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	2020-12-252
10.	AUTORISATION PAIEMENT – Quote-part 2021 – Autorité régionale de transport métropolitain	2020-12-253
11.	AFFECTATION au surplus et réserve	2020-12-254
12.	RADIATION DE COMPTES – Mauvaises créances	2020-12-255
13.	AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)	NIL



Ville de LORRAINE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS ⁱ	
15. LEVÉE DE LA SÉANCE	2020-12-256

ⁱ Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à l'adresse greffe@ville.lorraine.qc.ca jusqu'à 8 h le jour de la séance (soit vendredi 11 décembre à 8 h). Les questions seront posées en séance et les réponses dépersonnalisées (anonymement) seront retransmises dans les meilleurs délais via le site Internet.

Un enregistrement de la séance sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.